

**WEBEDIA**

Société anonyme à conseil d'administration

Capital Social : 6 159 523,96 €

Siège Social : 2, rue Paul Vaillant Couturier, 92300 Levallois-Perret

501 106 520 RCS Nanterre

---

ci-après la « **Société** »

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**DU 22 OCTOBRE 2024**

**DEMISSION DE M. CEDRIC SIRE DE SON MANDAT DE DIRECTEUR GENERAL**

La Présidente indique que M. Cédric Siré a fait part de son souhait de démissionner de son mandat de Directeur général avec effet immédiat.

Elle rappelle que les statuts de la Société prévoient que le Directeur général peut démissionner de son mandat sous réserve de respecter un préavis de six mois, que le conseil d'administration peut toutefois accepter de réduire ou annuler.

[...]

Le conseil d'administration décide d'accepter la démission de M. Cédric Siré à effet immédiat ce jour.

**CHOIX DU MODE D'EXERCICE DE LA DIRECTION GENERALE ET  
NOMINATION DU NOUVEAU DIRECTEUR GENERAL**

[...]

Les administrateurs proposent que Madame Véronique Morali assume cette fonction.

Madame Véronique Morali remercie les membres du conseil d'administration de leur confiance. Elle déclare accepter les fonctions de Président Directeur Général de la Société jusqu'au recrutement d'un nouveau Directeur Général, et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui interdire d'exercer lesdites fonctions.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration décide, à l'unanimité, que la direction générale de la Société sera assumée par le Président du conseil d'administration qui portera le titre de Président Directeur Général, et nomme, à l'unanimité :

Madame Véronique Morali, née le 12 septembre 1958 à Paris (75013), de nationalité française, demeurant au 11 bis rue Casimir Périer, 75007 Paris,

en qualité de Président Directeur Général de la Société, pour la durée restant à courir de son mandat d'administrateur.

[...]

---

## POUVOIRS

Il est rappelé que le secrétaire du conseil d'administration a délégation permanente pour délivrer valablement, sous sa seule signature, des copies ou extraits certifiés conformes de tous documents sociaux, notamment statuts, procès-verbaux d'assemblées générales et de réunions du conseil d'administration.

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'originaux, de copies ou d'extraits du procès-verbal de la présente réunion pour l'accomplissement des formalités prévues par la loi et les règlements.

---

Extrait certifié conforme par Mme Claire Langelier, secrétaire du conseil d'administration

Le 30 octobre 2024

